

Master Domaine Arts, Lettres et Langues Mention « Musicologie »

RNCP30678 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	323, 133
Code(s) ROME	L1202, K2105, K2401, E1104, K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

UNIVERSITE LUMIERE - LYON 2

<http://www.univ-lyon2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Master Mention « Musicologie » certifie les étudiants et les professionnels dans le cadre des activités suivantes :

- La composition musicale et l'habillage musical et sonore des images et de la scène
- La formation et l'accompagnement de publics divers à une pratique musicale et artistique
- La recherche en musicologie

Le Master Mention « Musicologie » propose trois parcours :

- « Musiques Appliquées Aux Arts Visuels » (MAAAV)
- "Pratiques Musicales, Transmission et Développement Local" (PMTDL)
- "Musicologie Fondamentale et Appliquée" (MFA)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Parcours « Musicologie Fondamentale et Appliquée » (MFA) :

- Identifier et analyser des répertoires musicaux et les inscrire dans un contexte stylistique, historique, sociologique et technologique
- Mobiliser différentes sources documentaires et connaître la littérature musicologique spécialisée
- Maîtriser des outils informatiques pour la recherche musicologique
- Analyser un document musical et un système de notation musicale
- Connaître les normes éditoriales contemporaines en musique
- Maîtriser la langue française, à l'écrit, à l'oral, dans le contexte de l'activité scientifique, de la médiation ou de la valorisation musicologique.

Parcours « Pratiques Musicales, Transmission et Développement Local » (PMTDL) :

- Conduire des publics diversifiés à une pratique musicale et artistique- Concevoir et mettre en œuvre des projets artistiques, en partenariat, à destination de tous les publics, prenant en compte les dimensions culturelles, sociales et économiques du contexte territorial

Parcours « Musiques Appliquées Aux Arts Visuels » (MAAAV) :

- Maîtriser les outils et les technologies de création musicale et conception sonore à destination des arts visuels et de la scène (cinéma, théâtre, vidéo, multimédias ...)
- Composer des musiques de films (longs ou courts-métrages) ou de vidéos ou de jeux vidéo ou de produits multimédias et des musiques de scène (théâtre, danse...)
- Créer l'habillage musical ou sonore en direct ou en différé des images (de produits multimédias, de sites Internet, de séquences publicitaires, d'émissions radiophoniques et télévisuelles)
- Composer l'habillage musical ou sonore de lieux publics
- Analyser d'un point de vue sémiologique des documents sonores et visuels
- Animation d'ateliers de musique à l'image dans les écoles de musique et conservatoires

Capacités communes à tous les diplômes de Master :

- capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- capacité de mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
- capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale
- capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

R- Art spectacles et activités récréatives

59- Production de film cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale

- Spectacle vivant
- Multimédia
- Audiovisuel
- Cinéma
- Radio
- Associations
- Résidences artistiques
- Collectivités territoriales
- Enseignement
- Recherche

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Interprète musical
- Compositeur de musiques de films et de scènes
- Créateur d'habillage musical et sonore (sound designer)
- Professeur en école de musique
- Chargé de développement culturel
- Médiateur culturel

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)

Très faible (1/5)

Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 2 sur 5.

Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 060 €
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible) U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	55 827
Jugés difficiles à recruter	7 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est une voie possible si l'ingénierie le permet

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation est une voie possible si l'ingénierie le permet

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAPP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
--	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.univ-lyon2.fr/univ-lyon2>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30678/>